

# L'arme et la Paix

Journal trimestriel édité par l'association Initiatives Citoyenneté Défense - Décembre 2004 - n°2

## ÉDITO

Un bon journal est-il celui dans lequel est écrit noir sur blanc ce que le lecteur pense déjà (auquel cas il sera flatté de trouver son opinion dans le journal) ou est-ce un ensemble d'articles pouvant faire avancer le lecteur dans sa pensée, voire le déranger quelque peu, en lui proposant des éléments de réflexion dont il ne tenait pas compte ? Notre conception de ce petit bulletin privilégie la seconde idée selon laquelle on peut ne pas être toujours d'accord avec son journal favori sans pour autant le jeter au feu. Et en matière de défense, d'armée, d'armement et de paix, Dieu sait si les citoyens peuvent avoir des avis très divergents. Mais cette pluralité d'opinions n'est pas encore apparue très clairement dans notre premier numéro. Les nombreux témoignages de sympathie que nous avons reçus (voir extraits en page 4) nous ont fait chaud au cœur mais j'avoue que j'aurais aimé recevoir aussi des réactions moins élogieuses quant au contenu.

Ce deuxième numéro essaie d'aller plus loin dans cette voie en faisant entendre des engagements différents. Il s'appuie en grande partie sur certaines collaborations à notre colloque du 12 juin dernier intitulé « Citoyenneté, Défense, modernité de la pensée de Jaurès ». Nous avons retenu notamment l'expression de prestigieux Généraux qui n'usèrent pas de langue de bois, que ce soit sur l'Europe de la Défense (page 2) ou la nécessité d'inciter les citoyens à prendre part au débat sur la défense (page 3). Nous reprendrons également les propos d'un syndicaliste CGT de Thalès ; il nous a éclairé sur la complexité d'un sujet tel que celui de l'industrie de l'armement (page 3). La parole sera aussi donnée à un citoyen « lambda » tel qu'il aime à se définir (et qui inaugure la rubrique « paroles de citoyen »), dont l'avis sur le traité constitutionnel européen, du moins en matière de défense, ne va pas dans le sens d'un consensus dont rêve le Président de la République.

Ainsi, à travers ces différents articles, nous espérons que nous pourrons enrichir les débats avec les réactions des lecteurs, car, rappelons-le, ce journal est avant tout un journal dans lequel doivent pouvoir coexister divers points de vue. Certains d'entre vous nous ont déjà fait part de leur désir de collaborer à cette publication et nous les en remercions. Preuve que ce journal répond à un besoin réel d'expression. Nous invitons également nos lecteurs à diffuser aussi largement que possible « l'Arme et la paix » dans sa version électronique en format PDF (sur simple demande à [denis.anselmet@wanadoo.fr](mailto:denis.anselmet@wanadoo.fr) ou à [claude.romanet1@fnac.net](mailto:claude.romanet1@fnac.net)) ou dans sa version papier (écrire à ICD - 39, avenue du Vercors - 38600 Fontaine pour en obtenir plusieurs exemplaires).

Le Rédacteur en chef,  
Claude Romanet

## Spécial colloque

**« Citoyenneté, Défense : modernité de la pensée de Jaurès », un thème qui a permis de s'intéresser aussi bien au soldat de la Grèce Antique qu'au futur de l'Europe !**

**E**n partenariat avec la Fédération des Officiers de Réserve Républicains de l'Isère, notre association ICD organisait le 12 juin dernier à Grenoble un colloque-débat citoyen sur les questions de la paix, de la sécurité et de la défense. La matinée fut placée sous le rythme d'interventions « savantes » suivies d'échanges avec l'assistance, tandis que l'après-midi était dédié à une table ronde et un débat direct avec la salle, avec différents témoins du monde associatif, syndicaliste et militaire. C'est le Professeur Chabot, de l'Université de Grenoble, qui ouvrit la journée en présentant de façon érudite et vivante la personnalité et l'engagement de Jean Jaurès. Homme de terrain, visionnaire et profondément attaché à l'humanité (titre du journal qu'il créa il y a cent ans), mais aussi homme d'analyse et de rigueur, animé par une exigence de compréhension fine du réel... pour le transformer. Le Général (CR) Barret replaça ensuite le contexte historique et politique dans lequel Jaurès écrivit son célèbre ouvrage « *l'Armée Nouvelle* ». Il mit en lumière de façon précise les éléments qui demeurent d'actualité dans sa conception d'une participation citoyenne à la Défense, et parmi eux ceux qui ont trouvé leur application concrète dans différents pays. Puis le Dr François Sikirdji retracé un historique du soldat et du citoyen, de l'antiquité à nos jours. Il éclaira, sous une forme très didactique et documentée, les portées des grandes ruptures historiques sur le plan militaire et sur le rôle des citoyens dans la défense. La table ronde et le débat de l'après-midi furent animés par le Général (CR) Bachelet. Trois témoins participèrent à ses côtés au débat avec la salle : Sylvain Delaitre (syndicaliste, membre du Comité Européen d'Entreprise de Thalès, qui intervint sur le thème : « *Industries de l'Armement : privatisation et citoyenneté* »), Pascal Bonin (éducateur-psychothérapeute en région parisienne, qui témoigna sur « *l'Esprit de Défense et la prise de conscience Citoyenne* » parmi les jeunes des banlieues), et le Général (CR) François Bresson (ancien Directeur de l'IHEDN, qui introduisit le thème de « *l'Europe de la Défense et du Citoyen Européen* »). C'est le Général (CR) Paris qui clôturait le colloque. Une journée fort bien remplie, avec de nombreuses interventions de l'assistance et la volonté partagée, à l'issu, de travailler à de nouvelles initiatives de ce genre. L'ensemble des interventions citées sont consultables sur notre site internet, ou bien à demander par écrit à l'adresse d'ICD (PAF frais d'envoi et reprographie : 5 euros). Des extraits de ces interventions sont par ailleurs publiés dans le présent numéro. ■ Denis Anselmet



*L'assistance était nombreuse pour écouter les différents intervenants : les débats ont été riches et pas toujours consensuels !*

L'arme et la paix - Publication trimestrielle - n°ISSN : en cours - Directeur de la publication : Marc Dorel - Rédacteur en Chef : Claude Romanet - Rédacteurs : Denis Anselmet, Sylvain Delaitre, Jean-René Bachelet, François Bresson - Photos : Denis Anselmet, Claude Romanet

# COLLOQUE

# Construire l'Europe de la Défense

## *En européen convaincu, le Général Bresson en appelle à une Europe-puissance à vocation pacifique*

**N**ous vivons une époque paradoxale : par rapport au passé récent, le citoyen est plus directement concerné par la menace, et moins sollicité pour la défense. En effet, la situation post guerre froide, et plus encore post 11 septembre, a deux conséquences contradictoires : le citoyen est plus directement concerné par la menace. Client de chez Tati ou voyageur de Madrid, nos concitoyens se sentent concernés par une menace directe, en permanence et sans préavis. Le citoyen est cependant moins sollicité pour la défense. La nécessité de combattre les crises dès leur début pour mieux les maîtriser a conduit de nombreux pays à professionnaliser leurs armées, totalement ou en partie au moins. Pour des raisons souvent financières, on en a déduit (selon moi de façon erronée) qu'il convenait de supprimer la conscription : le citoyen, même s'il reste bienveillant pour son armée, n'est plus « appelé » à participer lui-même à la défense. Le risque existe qu'il finisse par s'en désintéresser.

**M**algré tout, les opinions publiques ont une certaine conscience de la situation, comme le montre un sondage IPSOS fait en fin 2003-début 2004 en Allemagne, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni. Les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité du monde sont globalement ressenties comme en augmentation. 94% des citoyens européens pensent qu'elles sont plus importantes (61%) ou au même niveau (33%) que l'année précédente. Les principales menaces sont raisonnablement repérées et hiérarchisées. Pour 95%, le terrorisme international est une menace très ou assez importante. Viennent ensuite les armes de destruction massive (90%), la montée des extrémismes (89%), les déséquilibres riches-pauvres (83%) et les conflits pour les ressources naturelles (82%). Dès lors, les européens trouvent justifiée l'intervention des forces armées de leur pays. A 95% pour une mission de secours face à une catastrophe naturelle. Mais aussi 91% pour la défense du territoire national, qui est donc un souci toujours présent. Puis le maintien ou le rétablissement de la paix, la protection des ressortissants à l'étranger, la lutte contre le terrorisme et l'interposition pour prévenir ou stopper une guerre civile recueillent autour de 80% d'assentiment. Par contre, le cas d'agression contre un pays de l'UE ou de l'OTAN n'est pris en considération que par 66% des sondés. Une politique européenne commune de défense est plébiscitée par 82% des européens. Cependant, il faut avoir à l'esprit que, pour le moment, la « défense européenne » est réduite aux missions de Petersberg, et que l'opinion n'a pas conscience de cette restriction essentielle. L'Europe doit pouvoir décider de l'intervention de ses forces de défense sans l'appui des Etats-Unis. C'est l'avis de 78% des sondés. Les citoyens européens ne sous-estiment pas totalement les conséquences concrètes

de ces options pour leur porte-monnaie. 77% souhaitent que les dépenses consacrées aux technologies et équipements militaires restent au moins au niveau actuel (dont 29% pour une augmentation).

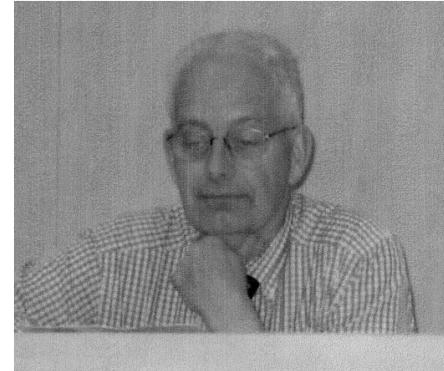
**M**alheureusement, le vrai débat est méconnu. En effet, le cœur de la construction européenne est bien, outre les institutions, les questions de défense et de sécurité ainsi que les relations internationales de l'Europe. C'est une vue réduite et obsolète des choses d'en rester aux oppositions caricaturales telles que celles dont nous abreuvent aussi bien les médias qu'hélas les hommes politiques. Le débat n'est pas entre « européistes » et « souverainistes » : cela fait longtemps que les multiples liens entre européens sont devenus tellement irréversibles qu'on ne peut plus traiter le problème dans ces termes. Il n'est pas non plus entre « Europe fédérale » et « Europe des nations » : depuis longtemps déjà, nous sommes engagés sur une voie intermédiaire, création ambitieuse sans précédent. Il n'est même pas dans le choix entre « Europe sociale » et « Europe libérale » : ce n'est pas, bien sûr, que cette question soit sans importance, mais l'avenir sera nécessairement une synthèse entre les deux.

**N**on ! le vrai débat n'est pas là. Il est de choisir une Europe qui soit un acteur majeur dans la politique mondiale (pas seulement économique), capable de défendre et de promouvoir ses intérêts, sa culture, ses valeurs, et donc la paix, au lieu de se contenter d'un plus ou moins vaste marché, forcément inféodé aux Etats-Unis, voire à d'autres puissances dans le futur. C'est ce qu'on nomme habituellement « Europe-puissance », bien que ce terme soit assez ambigu et réducteur. Ce choix conditionne ce que seront les institutions européennes, permet de raisonner calmement les limites à donner à l'Union Européenne, et il est essentiel dans l'établissement de nos relations avec les Etats-Unis.

**B**ien sûr, cette Europe-puissance n'a pas une vocation impériale, mais au contraire une vocation pacifique, appuyée sur son expérience de peuples qui ont su sortir du cercle infernal des guerres fratricides. À cet égard, le monde a besoin de l'Europe : il est dommage, par exemple, que, faute de puissance diplomatique et militaire, nous ne puissions pas apporter à la résolution du conflit Israélo-Palestinien la contribution extérieure nécessaire à la paix, que les USA, pour de nombreuses raisons, refusent de fournir.

**D**e façon plus générale, voici une réflexion d'Alessandro Riccardi, fondateur de la Communauté Sant'Egidio datant des semaines précédant la guerre d'Irak : « *Il faut avoir le courage d'aller au-delà de la position franco-allemande. Pour faire un politique de paix, il faut avoir une armée, et la faiblesse de l'Europe, c'est de n'en point avoir et de reposer pour sa défense sur les Américains. Il faut passer du sentiment à la création non seulement d'une politique, mais d'une culture de paix. Cette construction repose sur quatre points : le dis-*

*Par le Général (2S) François BRESSON,  
ancien directeur de l'Institut des Hautes  
Etudes de Défense Nationale.*



*cours de la solidarité, la lutte contre la pauvreté, le consensus des opinions publiques, et enfin une Europe politique et militaire ». Cette question fondamentale n'est jamais posée clairement. Aussi l'éparpillement des opinions est consternant, dans chaque pays et encore plus entre les pays européens : les citoyens n'ont pas conscience de cet enjeu vital pour l'avenir.*

**A**ussi faut-il éduquer l'opinion, c'est-à-dire l'informer sur les réalités et lui présenter les problématiques, de sorte que les citoyens européens soient capables d'exprimer rationnellement un choix motivé. Ceci est d'abord l'affaire des associations (comme ICD ou l'association « EuroDéfense » réseau d'associations nationales, composées de personnalités souvent éminentes (hommes politiques importants, diplomates, anciens chefs militaires, grands industriels, universitaires, etc...), qui reconnaissent la même charte de « construction d'un esprit de défense européen »). C'est l'affaire de l'Ecole (notamment par l'enseignement civique). Saluons par exemple la naissance d'un manuel d'histoire franco-allemand, récemment annoncée. C'est aussi la responsabilité des politiques, et d'abord des parlementaires. A cet égard, il y a bien du chemin à faire.

**J**'en veux pour preuve l'anecdote suivante. Au cours d'un colloque réunion, un parlementaire espagnol, approuvé par ses pairs de nombreux pays, soulignait : « *Il faudrait que les Parlements nationaux consacrent au moins une séance plénière par an aux problèmes de la sécurité et de la défense* ». La modestie même de cet objectif montre bien où nous en sommes ! C'est enfin une mission importante pour les Réservistes. Mais que pouvons-nous faire, pour que soit appliqué pleinement l'article 1 de la loi de 1999 sur les réserves : « *Les citoyens concourent à la défense de la Nation* ». Ce principe mérite d'être réellement mis en application, d'autant que les circonstances actuelles nous font penser que c'est indispensable à notre sécurité. ■

# COLLOQUE Thalès, un siècle au service de l'armement

**L**a société Thalès, ex Thomson-CSF, est bien connue du grand public en tant qu'industriel du secteur de l'électronique professionnelle et militaire. C'est un groupe qui a déjà traversé tout le XXème siècle ; depuis sa création en 1898 pour l'exploitation des brevets Thomson Houston jusqu'à aujourd'hui avec la mutation en Thalès. Une étape importante de cette longue histoire a été la nationalisation du groupe en 1982 qui concrétise l'action de l'État dans l'industrie de l'électronique de défense.

## L'armement, un marché aux règles particulières

L'industrie de l'armement évolue dans un contexte très particulier lié au cycle tensions politiques – réarmement – guerre – diversification – saturation puis crise économique... Ainsi, les cycles d'approvisionnement, de l'ordre de 15 ans, sont particulièrement longs par rapport à ceux de l'électronique civile où la moyenne n'est que de 3 ans. De ce fait, les états se révèlent souvent de bien meilleurs actionnaires que les spéculateurs financiers du fait de leur capacité à établir et à suivre les programmes d'armement sur le long terme. Ce contexte implique que les relations classiques entre les actionnaires, les marchés, les clients et les besoins ne sont pas ceux du secteur civil. Il y a des besoins très spécifiques, des clients étatiques et, éventuellement, des actionnaires. Mais les armes ne sont pas une marchandise banale et leurs ventes ne sont pas réalisées sur un véritable marché ; elles restent fortement contrôlées par les états. Et les négociations doivent tenir compte des questions diplomatiques, de la souveraineté nationale, des stratégies à long terme, de la maîtrise des technologies et des modes de financement choisis. Les risques d'embargo, par exemple, peuvent rendre dangereuse une stratégie inconsidérée d'achat « sur étagère ».

## Un virage vers le civil difficile à négocier

La fin des années 80, avec la fin des grands program-

mes militaires au Moyen-Orient, a été un tournant pour les industries militaires qui a amené de nombreux ingénieurs et techniciens de Thomson-CSF à réfléchir à la diversification vers le civil de leurs métiers et à la proposition de développements alternatifs. On retiendra, par exemple, le radar anti-collision et les sonars de pêche. Néanmoins, le groupe Thomson-CSF n'a pas été capable d'investir réellement dans ces projets qui n'ont jamais

*Par Sylvain Delaitre, syndicaliste CGT, secrétaire du comité central d'entreprise de Thalès*



été considérés comme son cœur de métier. Il est vrai que la relation entre le matériel civil et le matériel militaire n'est pas évidente à clarifier et à organiser pour un industriel. Aux particularités déjà évoquées du pseudo marché de l'armement s'ajoutent des exigences techniques spécifiques. D'une manière un peu caricaturale, il faut concilier des produits aux performances exceptionnelles, réalisés en petites quantités et dont le coût

est secondaire par rapport à la performance, pour l'industrie de défense, avec des produits aux performances moyennes, fabriqués en très grande quantités au moindre coût pour les composants civils. La quadrature du cercle n'est pas facile à réaliser ! Bien que vivace et savamment entretenu, le mythe des retombées civiles des recherches militaires est une illusion qu'il faut dissiper. La transposition directe dans le civil d'une technologie militaire est très difficile sinon impossible. Elle ne peut réussir que si elle est envisagée dès le début dans les travaux amont et si les investissements nécessaires sont consentis. Aujourd'hui, l'augmentation des coûts de développement des grands programmes militaires est impressionnante et conduit en fait à une démarche inverse : nous assistons de plus en plus à la récupération par les filières militaires de composants civils dont le faible coût et la fiabilité ont été acquis grâce aux grandes séries du secteur de l'électronique civile.

## Le choix des actionnaires ou le choix des citoyens ?

Ces questions de diversification de l'industrie de défense, de coût de développement des matériels militaires et de leur contrôle par les citoyens seront sans doute au centre des décennies futures et la volonté stratégique de s'appuyer sur la dualité civil – militaire dépendra largement des critères de choix qu'utiliseront les décideurs. Dans le cas de Thalès, la volonté de ne pas industrialiser dans le civil mais de rester sur le créneau fermé de la défense est assez évidente. Elle garantit aux actionnaires un retour sur investissement moins incertain que le secteur civil même si elle se révèle en définitive coûteuse pour les états et incertaine pour les salariés de ces industries soumis aux grands jeux des restructurations européennes ou mondiales des industries de défense. Ne serait-il pas intéressant, sur un sujet de cette importance, de prendre l'avis des citoyens ? ■

# Défense : pourquoi les citoyens doivent rester vigilants

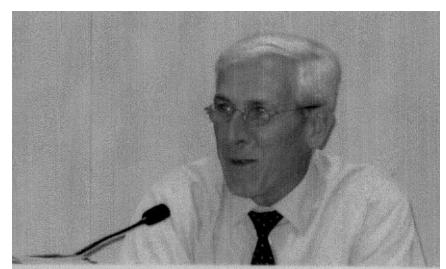
*Conclusion du débat par Le Général (cr) Jean-René Bachelet*

À la question «La défense est-elle encore l'affaire de tous les citoyens ?», je répondrai «Oui, plus que jamais». Oui, la Défense est plus que jamais l'affaire de tous les citoyens, bien que, ou plutôt parce que l'armée comme la nation sont l'objet de véritables mutations. Au-delà des problématiques esquissées sur ces points au cours du colloque, je voudrais mettre en évidence deux évolutions en cours qui ne sont pas toujours perçues, mais vis-à-vis desquelles les citoyens que nous sommes doivent se montrer particulièrement vigilants.

La première évolution pourrait résulter d'une idée apparemment de bon sens selon laquelle la Défense devrait désormais s'intégrer dans le concept plus vaste de sécurité, sans distinction tranchée entre sécurité intérieure et sécurité extérieure. Dans ce cadre, l'action militaire ne se différencierait plus vraiment de l'action de police. Une telle conception est perverse car le policier agit face au malfaiteur dans une dissymétrie radicale : l'un est garant du droit, l'autre l'enfreint.

Or, l'état du droit international est-il tel que l'adversaire puisse être systématiquement considéré comme un malfaiteur ? C'est la conception américaine, et l'on en connaît les résultats : la guerre inextinguible, la diabolisation de l'adversaire, l'entretien des humiliations, donc des violences en retour face à ce qui est, de fait, le droit du plus fort. Notre conception, héritée d'une longue histoire, est tout autre : c'est celle de la guerre sans haine, où l'adversaire est respecté et où les populations sont autant que possible épargnées.

La deuxième évolution est à l'œuvre sous nos yeux ; elle aussi paraît de prime abord de bon sens. Pourquoi l'Etat ferait-il à grands frais ce que des organismes privés feraient aussi bien à moindre coût ? C'est le grand vent du libéralisme qui atteint aujourd'hui les fonctions de la Défense. Cela commence par des fonctions anodines : on appelle cela « externaliser » ; jusque-là, rien de scandaleux. Mais quand il s'agit de fonctions véritablement opérationnelles assurées par ces sociétés de guerre



(généralement anglo-saxonnes) qui fleurissent sur le marché, sommes-nous dans un progrès de civilisation avec le retour des Lansquenets ? Ainsi, aujourd'hui, 10 % des effectifs engagés en Irak sont de cette catégorie de nouveaux mercenaires. À l'heure où l'on entend dire ici et là, en France, que nous sommes en retard en ce domaine sur les Anglo-saxons et que nous devons occuper ce créneau, là aussi les citoyens que nous sommes et dont l'armée est la seule délégataire légitime pour l'usage de la force, doivent se montrer vigilants. Oui, vraiment, plus que jamais, la Défense est l'affaire de tous les citoyens. ■

# PAROLES DE CITOYEN

## Europe et défense : "Bâillonner les peuples !"

ARMAND SOLER, 62 ans est instituteur à la retraite. Militant associatif et politique, il est membre de Ras l'Front, d'ATTAC, du FSU (syndicat enseignant). Il aborde souvent à travers son militantisme les questions concernant l'Europe. Selon lui le traité constitutionnel pose de nombreux problèmes en matière de défense.

*L'Europe sera-t-elle mieux à même d'organiser sa défense après avoir adopté le projet de constitution ?*

Armand Soler : « En fait, il ne s'agit pas d'organiser la défense européenne mais sa capacité d'intervention à l'extérieur de l'Europe, sans se passer de l'OTAN. L'article I-40 stipule en effet : *"La politique de l'Union au sens du présent article n'affecte pas le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains Etats membres, elle respecte les obligations découlant du traité de l'Atlantique Nord pour certains Etats membres qui considèrent que leur défense commune est réalisée dans le cadre de l'organisation du Traité de l'Atlantique Nord, et elle est compatible avec la politique commune de sécurité et de défense arrêtée dans ce cadre".* Ce qui veut dire en clair que la politique étrangère de l'Union Européenne est soumise à l'OTAN pour chaque gouvernement qui le souhaite, comme l'Angleterre, la Pologne ou l'Italie. Le texte dit plus loin, dans le même article : *"Les Etats membres s'engagent à améliorer progressivement leurs capacités militaires. Une Agence Européenne de l'Armement, de la recherche et des capacités militaires est instituée."* Chaque nation devrait ainsi prendre l'engagement de développer son budget militaire (c'est aussi écrit dans le traité), sans que les citoyens aient à se prononcer sur sa destination. Le traité prépare ainsi la guerre, ce qui n'est pas le meilleur moyen de préparer la paix ! Jaurès disait bien : *"Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage"*.

*Pourtant, la création d'une Agence Européenne de l'Armement ne pourrait-elle pas aider à contrôler les ventes d'armes ?*

A.S. : « En ce qui concerne l'armement, c'est un système mercantile qui se met en place. On abandonne la fabrication nationale de l'armement (GIATT Industrie) à des groupes privés type EADS ou Thalès, excluant par là la nation, du contrôle des ventes, sans que les personnels de ces industries puissent réussir à faire passer leur volonté de fabriquer à la place des wagons pour le ferroutage, par exemple. L'alliance entre le groupe européen de l'armement EADS et la Northrop Grumman a pour but de pénétrer le marché des Etats-unis et leur vendre des hélicoptères. Cela signifie que le groupe franco-allemand ne travaille pas pour une armée européenne (et ainsi on pourrait encore parler de défense Européenne), mais fait du commerce. Les ventes d'armes ainsi privatisées ne seront plus sous le contrôle de l'Europe : on donne au privé les moyens d'armer des clients belliqueux ».

*Quel serait le remède à ce type de dérives ?*

A.S. : « Il faut que les peuples puissent s'exprimer, mais le traité ne le prévoit pas : ce dernier est soumis à la Banque Centrale Européenne qui échappe au contrôle du politique. Avec l'armée de métier, le destin des peuples est confié à des technologies



Armand Soler : « Le traité prépare l'Europe à la guerre, et non à la paix. »

non maîtrisées et éloigne le citoyen de l'armée. De plus la définition Européenne du terrorisme criminalise l'action syndicale. Enfin, le ministre des Affaires Etrangères de l'Union Européenne ne sera pas élu mais nommé par des gens nommés par des élus ! La boucle est ainsi bouclée pour bâillonner les peuples ! Vous avez compris que j'appelais à voter non au référendum sur ce traité improprement appelé "constitution" ».

*Propos recueillis par Claude Romanet*

## RÉACTIONS Les lecteurs écrivent après notre premier numéro. Florilège.

« Et comment je souhaite soutenir votre initiative de relance d'une expression écrite qui dit fort : assez pour la guerre, tout pour la vie. C'est une petite fenêtre entrouverte, votre journal, qui montre bien les inanités de ces folies guerrières ». (René Paquet - Paris)

« Lorsqu'existaient encore en France l'armée de "conscription" créatrice de réserves susceptibles d'être l'émanation de la population, je m'étais beaucoup investi (...) au sein de la FORR-FSORR. L'armée professionnelle étant devenue incontournable, je me suis désengagé de la FORR, convaincu (...) que les problèmes fondamentaux de la Défense et de la Paix ne pouvaient être débattus en son sein. Aussi je salue votre initiative ». (R. Pénichon - Mérignac)

« Votre initiative vient au bon moment. Je regrette que les questions de défense, de stratégie et de paix soient occultées par les médias et, plus encore par les partis politiques à qui il manque le courage de faire la lumière sur la nocivité des politiques militaires, spécialement la théorie de guerre préventive, dont le résultat le plus clair est que le monde vit sur un volcan et les forces les plus intolérantes et racistes se développent ». (S. Boucheny - Paris)



Adhérez à Initiatives Citoyenneté Défense, abonnez-vous à «L'arme et la paix»

Nom : ..... Prénom : .....

Rue : .....

Code postal : ..... Commune : .....

e-mail : ..... Tél. : .....

- Je souhaite être tenu informé(e) des initiatives de l'association ICD :  par courrier ... par mail ...

- Je souhaite recevoir régulièrement la publication trimestrielle d'ICD :  (ci-joint abonnement annuel de 5 €, par chèque à l'ordre d'ICD)

- Je deviens membre de l'association ICD :  (ci-joint cotisation annuelle de 10 €, par chèque à l'ordre d'ICD, donnant droit à l'envoi gratuit de la publication trimestrielle)  
(retourner à : Association ICD, MJC de Fontaine, 39 avenue du Vercors, 38600 Fontaine)